

**DÉLIBÉRATION N°2021-22\_056**  
**de la Commission de la formation et de la vie universitaire**  
**de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 17 février 2022

**4. Dispositifs régionaux 2022 :**

- c. VALIDATION du classement des projets de « soutien aux initiatives des associations étudiantes »

La délibération étant présentée pour DÉCISION.

|                                                                                                                                           |                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effectif statutaire : 40<br>Membres en exercice : 39<br>Quorum : 20<br><br>Membres présents : 19<br>Membres représentés : 4<br>Total : 23 | Refus de vote : 0<br>Abstention(s) : 0<br><br>Suffrages exprimés : 23<br><br>Pour : 23<br>Contre : 0 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le classement des projets de soutien aux initiatives des associations étudiantes ci-dessous :

- 1 - **Radio campus** - Radio campus : Le medium numérique de la vie étudiante,
- 2 - **ESN** - Accueil et inclusion des étudiants internationaux; activités interculturelles et sensibilisation à la mobilité internationale,
- 3 - **TUFC** - Théâtre Universitaire de Franche-Comté · Projet d'activité 22-23,
- 4 - **Chorale** - 60 ans de l'association Musique Vocale à l'Université,
- 5 - **ASUFC** - Développement et promotion du sport de compétition universitaire.

Besançon, le 17 février 2022

La présidente de l'Université de Franche-Comté,

Marie-Christine WORONOFF



Annexes / Pièces jointes :

- ES\_Demande de soutien et description du projet SIAE,
- ES\_Plan de financement,
- PPT-AAP-EPN VE SIAE-2022-02-17 (Diapositives 18 à 20).



**ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR**

**DEMANDE DE SOUTIEN ET  
DESCRIPTION DU PROJET**

## 1. DISPOSITIF

Consultez le règlement d'intervention du dispositif de la Région sollicité ([www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr), rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

|                                     |                                                     |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/>            | Equipements pédagogiques et numériques              |
| <input type="checkbox"/>            | Vie étudiante                                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Soutien aux initiatives des associations étudiantes |

## 2. IDENTITE DU PROJET

### 2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Le rayonnement des initiatives associatives étudiantes

### 2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01 / 06 / 2022

Date de fin : 31 / 12 / 2023

### 2.3 Etablissement demandeur

|                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Nom de l'établissement                | Université de Franche Comté          |
| Adresse postale                       | 1 rue Claude Goudimel                |
| Nom et fonction du représentant légal | Marie-Christine Woronoff, présidente |

## 2.4 Référent du projet

|            |                                           |
|------------|-------------------------------------------|
| Prénom NOM | Manon MINARY                              |
| Fonction   | Responsable du bureau de la vie étudiante |
| Email      | Manon.minary@univ-fcomte.fr               |
| Téléphone  | 06.63.20.06.74 / 03.81.66.58.47           |

## 2.5 Résumé du projet

*Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.*

La dynamique des associations étudiantes labellisées de l'Université de Franche-Comté est incontestable et permet d'accentuer l'ambition de l'établissement. Les associations intégrant ce dossier de demande de subvention sont étroitement liées aux actions d'un vaste territoire mêlant habitants-étudiants et habitants-non-étudiants. Elles rayonnent sur l'ensemble des campus de l'Université et participe à l'attractivité de cette dernière.

Fortes d'actions pérennes, innovantes et évolutives, les associations étudiantes regorgent d'étudiant-e-s impliqué-e-s ayant de nombreux projets pour leurs structures.

L'Université de Franche-Comté souhaite permettre à ces étudiant-e-s impliqué-e-s de concrétiser leurs idées pour qu'elles deviennent autant d'initiatives innovantes bénéfiques à la communauté universitaire et plus largement au territoire.

## 2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

**Demande globale de subvention : 142 700€**

Détails :

TUFC : 40 200 €

Radio Campus Besançon : 39 000 €

ESN : 30 000 €

ASUFC : 25 000 €

Musique vocales : 8 500 €

## 2.7 Signature du représentant légal



## 3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

### 3.1 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Participer au financement des actions vie étudiantes à l'initiative des étudiants
- Accompagner la création d'activités de pratiques culturelles, internationales et sportives
- Informer, valoriser les initiatives et la créativité des étudiants par des outils technologiques performants et innovants
- Offrir un laboratoire d'expérimentation permettant aux étudiants de mettre en pratique leurs compétences formelles et de monter en compétences informelles
- Créer du lien social et de l'interaction entre étudiants et institutions
- Favoriser l'apprentissage non-formel et valoriser l'engagement
- Favoriser l'attractivité du territoire

### 3.2 Localisation

*Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.*

Campus de Besançon (Campus centre-ville, hauts du Chazal et Bouloie)  
Campus de Belfort et de Montbéliard  
Actions à rayonnement local, régional et international

### 3.3 Actions menées

# Théâtre Universitaire de Franche-Comté

## AXE 1. Favoriser la citoyenneté et l'engagement des étudiants

Les questions liées au développement durable, qu'elles soient sociales (augmentation des inégalités notamment pour les étudiant·e·s, de genre, sociales, d'accès aux besoins primaires,...) environnementales (comment penser les enjeux climatiques, imaginer des solutions innovantes pour demain...) ou économiques (comment participer au modèle entrepreneurial de demain, mieux connaître la politique de responsabilité sociale de l'entreprise...) traversent notre société et sa jeunesse et constituent un enjeu majeur.

La pratique artistique et l'ouverture culturelle constituent un espace privilégié d'expérimentation et de construction d'une réflexion autour des enjeux contemporains. Elles permettent à chacun·e de développer un rapport à soi, à l'autre, au monde à travers l'échange, la parole, le travail collectif et le lien. Pour accompagner les étudiant·e·s à se saisir de ces questions, le Théâtre Universitaire de Franche-Comté initie des espaces de pratique artistique de façon à :

Aborder les différents sujets de société sur scène pour informer, sensibiliser, afin d'amener au débat et impliquer un public large et divers

Aider les étudiant·e·s à se saisir des problématiques liées au développement durable

Développer l'engagement des étudiant·e·s au service de la collectivité

Favoriser la citoyenneté et l'engagement étudiant à travers des actions artistiques, collectives, pour créer des liens, se rencontrer, faire société ensemble en favorisant la mixité

Co-construire avec les acteurs et les structures relais des projets artistiques et culturels liés au développement durable et adaptés aux problématiques

Toucher les territoires isolés

Faire naître de nouvelles idées, et inciter la prise d'initiatives

Le Théâtre Universitaire de Franche-Comté met en place un projet innovant et hybride favorisant la réussite des étudiant·e·s. Avec une programmation artistique menée en collaboration avec des artistes intervenant·e·s tout au long de l'année et **des ateliers nouveaux formats diversifiant les pratiques et constitués sous forme de stages ou workshops.**

Public cible : Étudiant·e·s, communauté universitaire, centres sociaux, structures de l'ESS, associations locales...

Localisation : Besançon, municipalités urbaines et rurales dans la Région Bourgogne Franche-Comté.

Mise en œuvre :

**Aborder les enjeux sociaux et environnementaux à travers la pratique artistique** · Des intervenant·e·s professionnel·le·s issus de compagnies de théâtre émergentes régionales invitent les participant·e·s à découvrir des pratiques spécifiques du spectacle vivant et à expérimenter des outils d'expressions pluriels pour nourrir leur réflexion autour des enjeux du développement durable.

**Créer des espaces de réflexions** en sollicitant des professionnel·le·s (Cimade, Fédération Léo Lagrange, ReCiDev - réseau citoyenneté développement...) pour aborder des sujets sociaux et environnementaux, ouvrir des espaces d'échanges et de parole. À travers des tables rondes, des cycles de conférences ou des masterclass, ces espaces collectifs invitent les étudiant·e·s à se saisir de ces questions, les comprendre, les étayer et porter leur parole.

**Mettre en relation des acteurs sur le territoire pour œuvrer à la cohésion sociale et la transition écologique, notamment en :**

**Créant des liens et développant une citoyenneté active avec Unis'Cité** · Unis'Cité valorise la diversité, le respect des différences, l'égalité des chances et des valeurs solidaires notamment à travers leur programme d'action visant à apporter un soutien aux jeunes en situation de décrochage scolaire ou à l'insertion de jeunes mineurs et majeurs isolés. Nous construisons des parcours "sur-mesure" dessinés pour les jeunes d'Unis'Cité avec la découverte du théâtre, des rencontres avec des équipes artistiques, des ateliers de pratique artistique pour se rencontrer...

**Favorisant l'accès à la culture pour tou·te·s avec les structures culturelles de la Région** · Pour accompagner le développement d'une pratique artistique et compléter les compétences acquises lors des ateliers, le TUFC propose de construire ou de nourrir l'expérience de spectateur·ice à travers une sélection de sorties culturelles et de rencontres avec des équipes artistiques. Ces temps œuvrent pour l'accessibilité

de chacun-e aux lieux culturels de la région. La programmation, en lien étroit avec les ateliers de pratique proposés, sensibilise les étudiant-e-s à des sujets de société, les invite à renforcer leur esprit critique et à renforcer les outils transmis par la pratique.

**Repensant les modes de création avec l'association arÊTE** · Dans la volonté d'engager les étudiant-e-s dans le sens d'une transition écologique, le TUFC invite à repenser les modèles de création artistique en valorisant les processus artistiques innovants en lien avec la structure de création et de diffusion culturelle l'arÊTE à Besançon et ses associations liées : le Café des pratiques et la Base des pratiques. Les décors et costumes sont conçus à partir de la Matériauthèque. "La matériauthèque récupère des déchets auprès d'entreprises, de commerçants, d'associations et de particuliers, les trie, les valorise en stimulant la créativité collective et en impliquant bénévoles et usagers, puis les valorise auprès de professionnels de l'animation, et les propose à tout public pour concrétiser des projets créatifs." (Extrait du site [www.lartdetretousensemble.org](http://www.lartdetretousensemble.org))

## AXE 2. Accompagner et promouvoir des initiatives étudiantes

Les étudiant-e-s porteurs de projets artistiques et culturels manquent souvent de connaissances transversales et de moyens (techniques, administratifs, ...) pour mener à bien leurs projets. Le TUFC, à leur demande, les accompagne et les aide en tant que conseiller technique et pédagogique à concrétiser leurs projets avec pour volonté de :

Stimuler et valoriser l'engagement des étudiants via leurs initiatives propres

Encourager l'implication des étudiant-e-s dans des projets de création

Soutenir la création artistique émergente et innovante

Valoriser l'acquisition d'une pluralité de compétences

Développer les rencontres, échanges, partage d'expériences entre artistes professionnel-le-s et porteur-e-s de projets

Promouvoir des valeurs : la démocratie, la citoyenneté, la solidarité, le partage

Aider les étudiant-e-s à prendre confiance, qu'ils s'affirment, soient curieux, mettent en pratique leur savoir-faire et savoir-être

Public cible : Jeunes 18-25 ans, Étudiant-e-s, communauté universitaire

Localisation des projets : Besançon, municipalités urbaines et rurales dans la Région Bourgogne Franche-Comté, Campus universitaire de Besançon

### Mise en œuvre

**La Pépinière - Créations étudiantes** · Tout au long de l'année, le TUFC propose un accompagnement transversal à la conception des projets de création. Il se positionne comme un lieu ressource, un support administratif, artistique, et technique. La pépinière propose pour chaque projet et sur-mesure : des résidences artistiques, des rencontres avec des professionnel-le-s, un support administratif, des ateliers de médiation culturelle pour aborder chaque étape de construction des projets, une aide à la diffusion dans les réseaux d'émergence de la région.

**Le supplément au diplôme** L'engagement des étudiant-e-s dans les projets du Théâtre Universitaire de Franche-Comté fait l'objet d'une valorisation avec le supplément au diplôme. Rattaché au dispositif Europass, le supplément au diplôme est un document décrivant les savoirs et compétences acquis par les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur. Il contribue à une meilleure lisibilité des diplômes de l'enseignement supérieur, particulièrement hors des pays où ils sont délivrés. ([Europass.eu](http://Europass.eu))

## AXE 3. Soutenir l'émergence et valoriser les paroles étudiantes

Les étudiant-e-s expriment le besoin d'investir des projets de rencontres, d'échanges et d'ouverture. En parallèle de leur investissement tout au long de l'année, ils identifient un temps fort comme la possibilité de croiser les pratiques artistiques, être à la rencontre d'un public et expérimenter d'autres modes d'engagement. Les associations d'initiatives étudiantes, institutions, corps artistiques et acteurs du territoire expriment le souhait de croiser les compétences au service d'un projet commun, pluripartenarial, mutualisant les champs d'expertises et moyens de chacun.

Initier un temps fort s'inscrit dans la volonté de :

- Concevoir et organiser un événement culturel régional par et pour la jeunesse
- Aider les jeunes à être force de proposition, à s'engager et à être plus autonomes
- Rassembler, rapprocher et unir des jeunes de la région grâce à la pratique artistique et l'ouverture culturelle
- Favoriser la citoyenneté et la mixité

- Ouvrir l'esprit de la jeunesse autour d'un éclectisme culturel
- Créer un espace de rencontres et de dialogues en associant et en impliquant des partenaires divers présents sur le territoire local, régional et suprarégional
- Créer une synergie entre les acteurs locaux
- Développer les champs de connaissance à travers la mutualisation des compétences
- Construire un réseau de partage et de diffusion à rayonnement régional
- Permettre la construction d'identités individuelles et collectives, autoriser une meilleure compréhension mutuelle et un « mieux vivre ensemble »

Public cible : Jeunes 18-25 ans, étudiant·e·s, communauté universitaire, grand public, associations locales, associations étudiantes, institutions culturelles, réseaux de diffusion ...

Localisation projets : Besançon, municipalités urbaines et rurales dans la Région Bourgogne Franche-Comté, Campus universitaire de Besançon, Campus universitaire de Dijon

#### **Temps Fort - Mars 2023**

Quatre jours sur les campus universitaires et dans la ville de Besançon à la rencontre des initiatives locales et émergentes pour se rencontrer, apprendre à se connaître, découvrir et expérimenter collectivement.

- Des spectacles et créations de collectifs et compagnies émergentes
- Des ateliers de pratique artistique
- Des rencontres, conférences et débats animés par des intervenant·e·s professionnel·s
- Des créations collectives tout au long de la semaine

## **Radio Campus Besançon**

### **AXE 1. Imaginer, diffuser un nouveau programme radiophonique par et pour les étudiants 24/24 7 jours /7 par voie hertzienne et numérique**

#### *1.1 Constitution de nouveaux programmes diffusés sur Radio Campus :* Edition des programmes radios d'intérêt local régional

Contexte : Radio campus propose chaque année une programmation éclectique intégrant des émissions dites musicales et des émissions thématiques. Ces programmes d'intérêt local et régional sont réalisés par des étudiants bénévoles de l'Université, de lycéens bisontins par les personnels de la radio (journalistes et programmeur)

#### Structuration du programme général :

##### **a) Programmation musicale**

Considérées comme des radios « starter » par l'industrie du disque, les radios campus jouent un rôle primordial de découverte de nouveaux talents. Ce travail de recherche permet à de jeunes artistes à bénéficier d'un appui média pour leur création, la playlist des grands réseaux ne laissant pas de place à la diversité musicale.

La musique occupe une large part de l'antenne, ceci en raison du fort attachement de la population étudiante à ce type d'expression artistique. Le style est caractérisé par une dominante de musiques actuelles, Radio Campus Besançon s'ouvrant largement aux différents courants musicaux (musiques électroniques, jazz, hip hop, pop rock, soul, reggae, chanson française...)

Elle attache une grande importance à valoriser la création d'artistes français méconnus du grand public. Membre de Radio Campus France, regroupant 29 radios campus, nous entretenons des rapports privilégiés avec les maisons de disques et labels, majors ou indépendants.

##### **b) Le rédactionnel**

Une équipe rédactionnelle, composée de journalistes et bénévoles étudiants, est chargée du traitement des informations régionales, locales et associatives.

**L'actualité universitaire** : les campus sont des lieux clos, sur lesquels se déroulent de nombreuses manifestations liées à la vie de cette microsociété. Le traitement et la diffusion de ces informations permettent à toute la cité de prendre connaissance de ces événements, de connaître l'activité des associations étudiantes et d'inciter les étudiants à participer à des actions d'utilité publique. La radio permet de valoriser les initiatives étudiantes, et de favoriser un lien entre la ville et le campus.

L'émission Sortie d'Amphi pour ne citer qu'elle, porte également sur la recherche avec la valorisation sonore de

travaux réalisés par les chercheurs et laboratoires de l'Université.

L'information pratique : les étudiants ou lycéens, durant leur cursus scolaire, sont confrontés à différents problèmes de vie pratique, d'orientation professionnelle... Radio campus Besançon a pour mission d'informer sur ces problématiques par le biais d'interventions de professionnels sur l'antenne. Durant la crise qui nous a tous touché, nous avons fait le relais de initiatives solidaires et des dispositifs d'accompagnement à destination des étudiants en grande situation de précarité et d'isolement.

**Lutte contre les discriminations** : cette thématique inscrite dans le projet associatif de la radio est très importante et permet ainsi de sensibiliser sur l'égalité homme-femme, de lutter contre tout type de discrimination (raciale, sexiste.).

**L'environnement** : l'environnement fait partie également des thématiques que nous abordons en rédaction. Des énergies renouvelables au développement durable, chaque action donne la parole à des acteurs locaux ou organisme travaillant sur ce champ.

**La culture** : le domaine dans lequel la médiatisation se révèle encore nécessaire, est celui de la création artistique contemporaine. Le fossé qui sépare le public et le créateur est profond. Radio campus Besançon s'efforce de créer des passerelles, en se faisant pédagogue lorsque c'est nécessaire. Cela touche tous les secteurs culturels (littérature, cinéma, design...) Nous travaillons dans la mesure du possible à valoriser le travail d'auteur contemporain grâce à des partenariats avec les acteurs locaux.

Le partenariat est essentiel à ce niveau car il constitue des liens entre structures dans l'intérêt général. Pour la musique, nous travaillons conjointement avec les salles de concerts, festivals. Pour le théâtre, nous travaillons avec les deux scènes, le CDN.

Objectifs : la grille proposera à nouveau une grande diversité d'émissions musicales et thématiques. Les musiques actuelles seront toutes représentées et les émissions thématiques seront fidèles aux valeurs du projet associatif de la radio (lutte contre les discriminations, environnement, développement local, éducation...) et les pratiques courantes des étudiants en culture, nouvelles technologies, cinéma...

La vulgarisation scientifique est au programme de cette nouvelle grille avec l'intervention régulière dans l'émission « Sortie d'Amphi » conduite par Alexie Le Corroller journaliste professionnelle, de chercheurs, professeurs, doctorants, associations étudiantes... L'actualité culturelle et associative est diffusée dans l'émission hebdo « La plage » conduite par deux jeunes en service civique.

La pratique radiophonique en général a pour objectifs de :

- Donner aux étudiants, la liberté et possibilité de s'exprimer, apporter leur analyse, leur réflexion sur une thématique ou sur leur parcours. Partager leurs connaissances ou leur culture musicale.
- Acquérir de l'aisance à l'oral, prendre confiance en soi et maîtriser les outils techniques d'une émission radio
- S'intégrer dans une démarche associative et participer à un projet commun

**Quelques chiffres.... Un programme 24/24 7J/7 – 8760 h de programmes par an plus de 600 intervenants extérieurs par an**

La radio permet de valoriser les actions et initiatives des établissements scolaires par un appui promotionnel comme par exemple pour les journées portes ouvertes de l'Université à Besançon et à Montbéliard. Elle s'associe également avec les bibliothèques universitaires pour présenter de nombreuses expositions, avec le Centre de linguistique Appliquée avec lequel nous réalisons un atelier radio avec les étudiants internationaux.

**Durée prévisionnelle** : du 01 septembre 2022 au 31 août 2023 / 24/24

## 1.2 La radio Hors les murs – saison 12

**Contexte** : radio campus Besançon est une radio associative. Média de proximité, elle doit être au plus près de son auditoire et c'est pourquoi la radio s'est équipée d'une régie mobile nous permettant de réaliser des émissions en direct de nombreux lieux ou événements à travers toute la région.

**Objectifs** : La radio « hors les murs » a trois objectifs

- Agir en tant que média de proximité permettant ainsi au plus grand nombre de s'exprimer et de valoriser leur engagement ou leurs actions associatives et/ou culturelles
- Rendre la radio visible au grand public dans des événements d'envergure
- Initier une pratique radio à l'extérieur et en public pour les bénévoles étudiants

**Calendrier** : du 01 septembre 2022 au 31 août 2023 (environ 40 dates en prévision)

## 1.3 actions transversales à destination des scolaires

**Contexte** : Radio Campus Besançon 102.4FM, avec le soutien de la DRAC dans le cadre du CLEMI propose des ateliers radios pédagogiques dans les lycées, collèges ou écoles primaires. L'équipe intervient également pour les parcours culturels de la ville de Besançon en partenariat avec la mission sciences arts et culture. Nos ateliers bénéficient à plus de 300 élèves en Franche Comté. Deux modules sont présentés : la parole aux collégiens ou encore résidences de journalistes.

#### Objectif :

- Renforcer les apprentissages attendus dans le domaine de la maîtrise de la langue orale et écrite
- Développer le respect d'autrui et favoriser les valeurs d'altérité
- Engager les élèves à exercer leur esprit critique dans l'exploitation des médias de l'information.
- Susciter autonomie et initiative à travers une démarche de projet
- S'initier à la déontologie des journalistes
- Découvrir le fonctionnement d'un média radiophonique
- Savoir mettre en œuvre les techniques d'écriture journalistique (structure d'un article, préparation d'une interview, fil conducteur, chemin de fer, ...) et de réalisation de productions médiatiques (article de presse, podcast et reportage audio)
- Savoir coopérer avec ses pairs dans l'objectif de réaliser en collaboration des productions médiatiques

Calendrier : Du 01 octobre 2022 au 30 juin 2023

### *1.4 Emissions citoyennes*

Contexte : chaque jour, nous défendons les valeurs de notre projet associatif définis comme telles : lutte contre les discriminations.

**Handicap** : Radio Campus Besançon a initié depuis septembre 2018 un projet radiophonique visant à permettre aux personnes en situation de handicap physique ou mental, de s'approprier l'outil radio pour pouvoir s'exprimer librement. Il est vrai que nous faisons le constat que ces hommes et femmes n'ont pas souvent la parole sur les médias traditionnels, et que notre projet associatif tente par diverses actions de lutter contre tout type de discriminations.

Le projet 2022-2023 consiste donc à intégrer dans le programme radio des émissions innovantes, portées en intégralité par ces personnes en situation de handicap. Il nécessite bien évidemment un accompagnement rédactionnel et une organisation technique.

#### **Les émissions en partenariat avec les structures**

R Libre est une émission née en septembre 2018 avec le partenariat de l'association des Paralysés de France du Doubs. Elle a lieu une fois par mois le lundi de 15 à 16H. Cette émission conduite par un éducateur spécialisé propose aux auditeurs de la station une thématique (actualité, accessibilité, mobilité...) qui est débattue par l'ensemble des personnes présentes. Des chroniques sont également réalisées par eux. Ces personnes à mobilité réduite occupent le studio et la régie. Certains ont le rôle d'animateur, et réagissent aux questions qui leur sont posées. D'autres sont chargées des chroniques (par exemple des lectures de poésie qu'ils ont préalablement écrites ou des billets d'humeur) et enfin les derniers sont en charge de la technique et de la programmation musicale. Le studio est aménagé pour l'occasion, l'idée étant que les participants réalisent leur émission en toute autonomie, et ce malgré leur handicap. Cette émission s'est vue décernée le prix Arcadi 2019 récompensant le projet "bien vivre dans sa cité" et s'est déroulée également à l'extérieur, lors de la biennale du handicap à Besançon au palais de sports.

L'ensemble des émissions réalisées sont en ligne sur : <http://apf25.blogs.apf.asso.fr/r-libres/>

Solidarité Doubs Handicap par le biais de son foyer d'hébergement "l'hermitage" participe également à ce projet pédagogique. Nous avons fixé un rendez-vous trimestriel sur notre antenne avec les résidents et c'est toujours un plaisir d'ouvrir les micros pour ces personnes handicapées mentales. Par la parole, sur nos ondes, ils vont nous faire part de leur quotidien, de leur situation familiale, de leurs loisirs, de leurs relations amoureuses mais aussi de leurs difficultés au travail, de leur isolement et du regard des autres. Ces émissions sont fortes en émotions et il nous paraît essentiel de continuer ce projet afin de partager aux autres la vie de ces résidents qui nous accueillent avec enthousiasme à chaque émission. La programmation musicale est choisie par les intervenants tandis que les thématiques leur sont proposées par notre journaliste et l'éducateur spécialisé. En ce qui concerne la technique, elle est assurée par notre équipe. L'objectif à court terme étant une nouvelle fois de rendre l'ensemble des résidents autonomes à 100%. Nous envisageons que cette émission devienne mensuelle.

Ecoute ici : <http://campusbesancon.fr/hors-les-murs/emission-depuis-le-foyer-lhermitage#>

**Environnement** : En partenariat avec la Maison de l'environnement et d'autres associations, nous souhaitons sensibiliser les étudiants à la protection de l'environnement. Nous proposerons dès la rentrée de septembre un documentaire radio ou une émission une fois par mois, présentant différents dispositifs de développement durable. Cette action vise également la valorisation des initiatives étudiantes dans ce sens à travers la région.

#### Objectifs :

- donner la parole aux habitants de quartier et favoriser ainsi l'expression locale
- favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels

- Valoriser le parcours des personnes en situation de handicap et faire tomber les préjugés
- Favoriser l'autonomie complète dans la réalisation rédactionnelle et technique d'une émission radio
- valoriser l'engagement des étudiants dans les actions environnementales.

Périodicité des émissions : mensuelle

## AXE 2. Imaginer et concevoir un podcast audio

### 1.1 Accompagnement et formation

#### Contexte :

Les radios sont en constante évolution technologique par le déploiement du numérique et par les nouveaux modes d'écoute des jeunes de 18 à 25 ans. Les podcasts sont du **flux RSS**, tout comme Youtube. Technologie qui existe depuis longtemps et démocratisé depuis l'arrivée des smartphones notamment. C'est en 2014 que le podcast devient un média à part entière et surtout aux Etats-Unis (avec le lancement de Serial - une journaliste enquête sur la culpabilité...)

#### Exemples de podcast :

**Podcasts indépendants** : Magma, Studio 404, Bliss, Transfert, les couilles sur la table etc

**Podcasts en anglais** : Reply all, Startup, Serial, 99% invisible, Out on the wire

#### 4 types de podcasts :

- *Talk / discussion* : Studio 404, No Ciné, Riviera Détente
- *Interviews* : La Poudre, Les Couilles sur la table, Passion Médiéviste
- *Podcast narratif* : Transfert, La diagonale du vide, le canon sur la tempe
- *Fiction* : Varennes, la vie moderne, de guerre en fils

La réalisation d'un podcast nécessite un accompagnement spécifique par un journaliste offrant ainsi aux étudiants qui souhaitent se lancer dans ce type de création, les outils d'écriture et les techniques de montage et de mixage. Ainsi, nous lancerons dès septembre 2022 plusieurs sessions de formation spécifiques au podcast dans nos locaux.

Cette production audio requiert également un matériel technique de qualité. Notre cabine speak conçue il y a trois ans déjà, est constituée d'une isolation phonique propre au studio d'enregistrement. L'installation nécessite cependant un matériel professionnel que les étudiants puissent utiliser facilement afin qu'ils soient autonomes pour leur conception, c'est pourquoi nous avons décidé d'engager un programme d'investissement sur cette année universitaire.

#### Investissement prévu :

- 2 haut-parleurs de monitoring
- 1 console de mixage RODE (spéciale podcast)
- 1 bureau de travail
- 1 fauteuil de bureau
- 1 PC portable montage audio
- 1 Mac pour la création, production de fictions sonores.
- 3 enregistreurs numériques portables.
- Câblages

#### Objectifs :

- Favoriser l'expression des étudiants par l'écriture et l'oral dans le cadre de la création d'un podcast.
- Accompagner les étudiants dans la production de contenus innovants.
- Créer une plus-value éditoriale audionumérique sur le site internet de la station.
- Mettre à disposition les outils rédactionnels et techniques auprès des étudiants.

Durée : année universitaire 2022-2023

#### Critères d'évaluation :

- Nombre d'étudiants impliqués dans la création de contenus de type podcast.
- Qualité des productions (écriture, imagination, maîtrise technique)

### 1.2 Recherche de talents : le concours régional du podcast étudiant # 3

#### Contexte :

Radio Campus Besançon est un acteur culturel qui a toujours favorisé la création sonore et l'expression artistique. En lien avec des partenaires institutionnels et culturels comme le CROUS ou les écoles d'arts, nous souhaitons lancer la seconde édition du concours du podcast en Bourgogne Franche Comté. Ce concours

permettrait de valoriser les créations courtes innovantes dans différentes thématiques (humour, société, étrange, patrimoine...) sur un thème prédéfini. Le concours donnerait lieu à une soirée d'écoute. Ce concours régional à destination des étudiants sera mis en place en février 2023. Nous avons reçu 18 candidatures lors de l'édition 2021, issues de toute la région Bourgogne Franche-Comté, ce qui est très satisfaisant pour une première édition. La qualité de production était également au rendez-vous. Nous vous invitons à écouter les lauréats sur le lien suivant :

<https://campusbesancon.fr/podcasts/le-concours-regional-de-podcast-etudiant-2021-le-podium/>

**Objectifs :**

- Rechercher de nouveaux talents étudiants.
- Donner de la visibilité à la créativité et l'expression artistique
- Créer une plus-value éditoriale audio
- Favoriser la créativité, l'écriture et l'oralité des étudiants.

**Calendrier :**

Janvier 2023 : mise en place administrative et technique du concours.

Février 2023 : recherche de partenariats et préparation de la communication digitale et physique.

Lancement du concours

Mars/ avril 2023 : Résultat du concours et soirée d'écoute

**Le podcast audio natif est un nouveau moyen d'expression pour les étudiants. Ce nouveau mode nous permet d'élargir le champ des possibles et de susciter réellement une envie de créer, de s'exprimer, de s'engager bénévolement dans une association.** Il nous permet également de rester en phase avec l'innovation technologique et avec les nouveaux modes d'écoutes des 18-25 ans.

Radio Campus Besançon souhaite ainsi aboutir sa recherche de nouveaux talents étudiants et proposer également une rémunération sous formes de pages à ces jeunes créateurs de contenus.

### **AXE 3. Une action régionale en développement Programmes Campus Belfort Montbéliard**

**Contexte :** Radio campus Besançon poursuit le développement de son action à travers la Région. Il y a quelques années, nous avons soutenu une initiative de webradio étudiante sur l'aire urbaine de Belfort Montbéliard (Rebm) Faute de renouvellement de ses membres, l'association étudiante a arrêté son projet en mai 2019. Depuis, nous avons installé un studio éphémère au sein de la Memo (maison des associations étudiantes sur Montbéliard).

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel envisage de lancer deux appels à candidatures sur ce territoire fin du premier trimestre 2022. Nous avons l'intention de candidater sur ces deux appels, l'un concernant le dab+ et l'autre la FM.

Les procédures d'autorisation d'usage des fréquences hertziennes s'échelonnant sur plus de douze mois, nous avons le projet d'initier ce projet satellite de l'association radio Campus Besançon par la mise en place d'ateliers radio et de podcasts à raison de deux fois par mois dès le mois de janvier.

En lien avec les partenaires de l'aire urbaine, nous souhaitons engager une action rédactionnelle permettant de valoriser les initiatives institutionnelles, associatives liées à la vie étudiante, ou à l'engagement des jeunes de manière générale.

**Objectifs :**

- Valoriser les initiatives par la chronique radio, le reportage ou le plateau extérieur hors Besançon au minimum une fois par semaine.
- Mettre en place une régie mobile radio au sein de la maison des étudiants Memo ou autre lieu identifié par les étudiants.
- Etablir des partenariats à l'échelle de la Région (CRIJ de Bourgogne Franche Comté, FIMU, UBFC ...)
- Valoriser les actions d'éducation aux médias de l'académie par le partage de capsules sonores entre radios associatives.

**Calendrier :** du 01 septembre 2022 au 31 décembre 2023.

**Etapas de mise en œuvre prévisionnelle :**

- Septembre à décembre 2022 : Mise en place technique du projet / rencontre avec les acteurs associatifs et institutionnels locaux.
- Janvier à Mars 2023 : ateliers radios et podcasts au sein d'un lieu identifié pour les étudiants (Memo, BU...). Recherche de bénévoles.
- Mars 2023 : installation d'un studio radio temporaire.
- Avril 2023 : inclusion des programmes en direct de l'aire urbaine sur la FM bisontine et génération d'un flux streaming dédié (lancement de la web radio campus Belfort Montbéliard). Lancement d'un site vitrine dédié ou intégration au site campusbesancon.fr

- Septembre 2023 : mise en place d'un studio radio (si autorisation dab et/ou fm)
- Octobre à décembre 2023 : constitution des programmes locaux et diffusion sur l'ensemble des antennes hertziennes (Fm et Dab+) et flux streaming internet à minima de 4H par jour.



## AXE 1 : Accueil et inclusion des étudiants internationaux

### Semaines de rentrée

Chaque semestre, une semaine d'accueil est organisée par ESN Besançon. Celle-ci vise à informer au mieux les étudiants internationaux sur l'ensemble des thématiques/préoccupations qui les touchent, notamment grâce à l'édition du "Guide de l'étudiant international" édité chaque année en version bilingue anglais/français, et d'un recueil de fiche thématique afin de faciliter l'accès aux droits pour ceux-ci. C'est également l'occasion de leur présenter l'ensemble des actions d'ESN Besançon. Ces semaines d'accueil se veulent riches en propositions telles que des forums d'information, des activités culturelles ou encore des visites/jeux de découverte de la ville leur sont proposés. Une brocante est également organisée par l'association afin de leur permettre de s'équiper gratuitement (biens de première nécessité). ESN Besançon renforce les liens avec d'autres associations étudiantes ainsi que l'ensemble des acteurs de la vie étudiante afin de favoriser une certaine synergie et cohérence.

### La Nuit des Étudiants du Monde

Les Nuits des Étudiants du Monde sont une série d'événements d'accueil officiel des étudiants internationaux coordonnés par l'AVUF dans un certain nombre de villes universitaires en France.

Historiquement, l'organisation de la NEM est coordonnée par ESN pour la ville de Besançon. Cet événement phare de l'association, ayant lieu chaque année à la rentrée universitaire depuis 2013, permet aux étudiants internationaux de se rencontrer et de rencontrer les étudiants locaux tout en étant mis à l'honneur. En parallèle, ceux-ci identifient ESN comme un acteur majeur de leur accueil à Besançon et cela leur permet de découvrir les différents projets de l'association. En 2021, cette soirée qui a pour but de créer des échanges entre les étudiants internationaux à leur arrivée, mais aussi avec la population locale a eu lieu le jeudi 30 septembre sur le parvis de la BU Proudhon et a rassemblé environ 340 participants. Au programme de la soirée : initiation et démonstration de danse par le collectif Porte-Avions et Battle de DJs entre Mighty Worm et le Retour du Boogie. L'événement sera bien évidemment reconduit à la rentrée de septembre 2022.

### Parrainages "Buddy System" et "Le monde en famille"

Dans le cadre du parrainage, tous les étudiants internationaux arrivant à Besançon ont la possibilité d'être mis en relation avec un étudiant volontaire de l'Université de Franche-Comté (UFC). Cela permet de faciliter leur arrivée, leur procurant notamment une aide précieuse dans les démarches administratives souvent complexes, et rend plus accessible la découverte de la ville et l'inclusion dans la vie estudiantine locale. Le but de ce système est de créer des ponts entre les étudiants, une forme de solidarité qui, le plus souvent, se transforme en amitié. De très nombreux binômes sont formés chaque année, notamment grâce aux partenariats d'ESN France tissés avec les CROUS, Campus France et les Universités sur le Buddy System qui permettent de diffuser l'information à un public plus large, mais également grâce à la valorisation du dispositif sur le site de l'Université de Franche-Comté; ESN Besançon fait partie du groupe de travail piloté par la DRIF dans le cadre de la labellisation "Bienvenue en France".

Depuis cinq ans, l'association a souhaité donner une continuité au "Buddy System" en développant le projet le "Monde en Famille" en lien avec le CROUS de Besançon, de sorte à accompagner ces étudiants tout en leur faisant découvrir la culture locale. Ainsi les internationaux ont l'occasion de partager des moments au sein de foyers bisontins; ce système de parrainage offre une véritable opportunité d'immersion dans la culture française pour les étudiants étrangers dans une ambiance familiale bienveillante, extrêmement précieuse pour des étudiants souffrant parfois de solitude. L'objectif pour les bénéficiaires est de nouer une relation de confiance et durable au travers d'activités de découverte avec des habitants de Besançon et des alentours.

### Activités d'inclusion sociale

Des activités coordonnées par les bénévoles visent à favoriser l'accueil et l'inclusion des étudiants internationaux sur le campus et plus largement sur le territoire local et régional. Ces temps d'activité permettent les échanges, les découvertes et le partage, et aident les étudiants internationaux à se faire une place.

- Le pôle "rencontres et soirées" organise des moments conviviaux entre étudiants internationaux et étudiants français; en plus des soirées hebdomadaires au Bar de l'U, partenaire historique d'ESN, une soirée par mois est proposée aux étudiants au Campus ou au centre ville. Depuis 2020, l'association a rejoint le projet "Responsible Party" lancé par le réseau ESN, des bénévoles sont formés et outillés pour sensibiliser les étudiants à adopter une conduite responsable en soirée.

- Le pôle "arts et culture" a vu le jour début 2020 et propose des sorties culturelles aux étudiants ; l'association a déjà mis en place un partenariat avec le Centre Dramatique National (CDN) de Besançon pour proposer des spectacles, visites du théâtre, et OpenThéâtre aux étudiants, et souhaite développer des partenariats avec d'autres lieux culturels pour proposer des sorties aux étudiants. Ce pôle se charge aussi d'organiser les Ciné Campus : des projections de films français ou internationaux mensuelles en partenariat avec le service culturel du Crous. Ces sorties et activités permettent d'enrichir la culture générale des étudiants et de favoriser leur mobilité et la découverte des ressources du territoire ainsi que leur participation à la vie locale. Des ateliers de découverte artistique sont aussi mis en place (calligramme, peinture, calligraphie...)

- Le pôle "sports" a vocation à proposer des initiations à des activités sportives aux jeunes français et internationaux tels que des matchs de Bubble Foot, de badminton, des sorties/randonnées en plein air (canôe, accrobranche, randonnée...), mais également la composition d'équipes pour participer à des événements organisés par des acteurs de la vie sportive bisontine. Ces activités visent à garantir le bien-être et la santé des étudiants tout en favorisant le lien social, particulièrement pour les étudiants internationaux ayant quelques difficultés à s'exprimer en français. Depuis sa création en 2020, le pôle a pu organiser diverses activités (sophrologie, danse Bollywood, randonnées, sortie VTT, initiation à la Salsa, geocaching, sorties Basket en partenariat avec le Be.sAC...).

## **AXE 2 : Ouverture interculturelle et sensibilisation à la mobilité internationale**

### **Pôle interculturel et voyages**

Le pôle "interculturel" propose des activités visant à faire découvrir les cultures du monde et à créer du lien social: les "Apéro del Mundo" en partenariat avec le CLA et le CROUS, mettant à l'honneur la diversité culturelle étudiante au travers d'événements thématiques et les "Clubs cuisine" permettant à des internationaux de partager leurs spécialités culinaires. La nouveauté 2021 : des clubs pâtisseries ont vu le jour, permettant à des groupes de 5 ou 6 personnes de découvrir des desserts français et internationaux.

Le pôle "voyage" vise à faire découvrir le patrimoine français en organisant au moins 4 sorties en région par semestre, dans le reste de la France ou dans des pays frontaliers si possible.

### **Interventions en classe**

Des étudiants internationaux s'investissent aux côtés d'ESN Besançon en allant à la rencontre de la jeunesse française (de la maternelle au lycée) pour leur apporter des témoignages concrets et partager avec eux leur vécu et leur culture. Ce type d'interventions, appelées dans le réseau ESN "Erasmus in Schools", connaît un franc succès au sein des établissements scolaires. Les bénéfices sont nombreux : déconstruction d'idées reçues/stéréotypes/clichés, ouverture sur le monde, perspective interculturelle, ancrage d'un sentiment de citoyenneté mondiale/européenne, lutte contre le racisme et la xénophobie, empathie et compréhension mutuelle etc.

### **Projet phare "Ça me dit l'international"**

Les actions de sensibilisation à la mobilité font partie des objectifs principaux et fondateurs de l'association. Le réseau ESN se positionne en tant que référent de la mobilité internationale en France et en Europe, ce qui nous permet de disposer de nombreux outils pour atteindre les jeunes de tous horizons, surtout ceux éloignés de la mobilité internationale. La volonté est de transmettre aux étudiants et lycéens français toutes les informations et savoirs leur permettant de se projeter dans un projet de mobilité. Dans la continuité des interventions en classe, l'association porte le projet "Ça Me Dit l'International" (CMDI).

Chaque année, ESN organise le Forum de la Mobilité Internationale, organisé pendant les Journées Portes Ouvertes de l'Université de Franche-Comté. L'association réunit l'ensemble des acteurs de la mobilité internationale afin d'informer les jeunes et leurs parents sur les différentes opportunités et les formats proposés pour réaliser une mobilité à l'international. accueille généralement environ 500 personnes lors de cet événement. Les 24 novembre et 1er décembre dernier s'est tenu le "Travel Pursuit", adaptation de l'habituel "Cultural Market" Destiné principalement aux lycéens et étudiants bisontins, cet événement est un jeu de rôle géant où les participants doivent réussir leur mission : partir en mobilité internationale. Ce nouveau format permettra aux jeunes bisontins de découvrir et de s'informer sur différents parcours de mobilité, ainsi que de se projeter dans une expérience à l'étranger. Cette action vient compléter le travail des services de l'Université (DRIF, Service Stage Emploi) et des partenaires (Région, CRIJ, Cemea et Maison de l'Europe) et s'inscrit aussi dans la volonté de l'Union Européenne de permettre à un plus grand nombre de personnes de vivre une expérience à l'étranger. Pour 2022, l'association projette une nouvelle édition de son projet phare "Ça me dit l'international" (CMDI) à destination de l'ensemble des jeunes locaux souhaitant s'informer sur les possibilités de mobilité.

### **Echange de jeunes (Youth Exchange Erasmus+)**

La création du poste de Coordinateur de Projets en septembre 2021 a permis à l'association de pérenniser ses projets phares, mais aussi d'en développer de nouveaux visant à sensibiliser la population locale à la mobilité internationale. L'association vient de se lancer dans l'organisation d'un échange de jeunes Erasmus+ qui devrait avoir lieu en novembre 2022 et rassembler une trentaine de participants venant de 5 pays européens. ESN

Besançon a déjà participé à un projet de ce type en tant qu'association d'envoi pour un Échange de Jeunes en 2019 à Almeria en Espagne.

Ce type de mobilité courte est accessible au plus grand nombre et permet d'ouvrir la possibilité d'une expérience interculturelle à ceux qui en seraient éloignés pour des raisons financières ou de disponibilité. L'association espère pouvoir pérenniser ce genre de projet et en proposer un par an dans le futur.

#### **Projet phare "Fenêtre sur le Monde"**

Le 11 mai 2021, ESN a organisé l'événement "*Fenêtre sur le monde*" afin de mettre à l'honneur la diversité culturelle étudiante, notamment grâce à cet événement interculturel, grâce à une exposition vidéo de portraits d'étudiants internationaux publiée sur [Instagram](#). L'association souhaite reconduire ce projet en 2022, en y ajoutant un volet pensé sur le format de "Bibliothèque humaine"

### **AXE 3 : Engagement des étudiants**

#### **Unité d'Enseignement Libre**

Depuis la rentrée 2016, en lien avec le Centre de Linguistique Appliquée (CLA), une Unité d'Enseignement Libre sur l'engagement social des étudiants internationaux, unique en France, a vu le jour et concerne chaque semestre une trentaine d'étudiants. L'objectif pour les étudiants est de réaliser environ 25 heures d'activités dans le semestre avec la population locale. Chaque étudiant prépare et participe à 5 activités d'engagement au minimum en lien avec différents publics (seniors, jeunes, personnes en situation de handicap, de précarité, de souffrance psychique...). Grâce à ces temps d'activités ils peuvent pratiquer la langue française en immersion, découvrir le tissu associatif bisontin, s'intégrer dans la vie locale, dans la société française et ainsi, devenir acteurs de leur séjour à l'étranger. À la fin du semestre, les participants effectuent un exposé oral encadré par le professeur référent du CLA et l'équipe coordinatrice. L'expérience, reconnue dans le parcours universitaire, est valorisée par une mention sur le supplément au diplôme et par l'acquisition de 3 crédits européens. Depuis septembre 2016, 220 étudiants ont pris part au projet UE Libre et se sont engagés auprès de plus de 2200 habitants (personnes âgées, enfants et adultes en situation de handicap, personnes sans domicile fixe, familles, jeunes, etc.). Depuis le lancement, 453 activités ont été organisées en lien avec les partenaires. De nouveaux partenariats ont été mis en place avec "Les Invités au Festin", l'Accueil de loisirs des Sapins (Fontaine-Écu), le périscolaire de l'école de Thise, l'école maternelle Condorcet, la Médiathèque Nelson Mandela, l'Association Zéro Déchet, l'Association Miroirs de Femmes-Reflets du Monde.

#### **Activités intergénérationnelles**

Depuis quelques années, les interventions auprès de personnes en situation de fragilité et d'isolement se multiplient. Le 25 décembre 2017, l'association a organisé son premier Noël Solidaire à la résidence Marulaz avec des personnes âgées ainsi que des étudiants et bénévoles. Au vu des retours très positifs des participants, de la responsable du CCAS et des élus, l'événement a été reconduit le 25 décembre 2019. La crise sanitaire a obligé l'association à annuler les éditions 2020 et 2021, mais c'est avec beaucoup d'espoir que l'équipe souhaite se projeter vers l'édition 2022.

La colocation intergénérationnelle mise en place à la résidence Marulaz accueille cette année Mateo, un étudiant doctorant colombien, et Marina, une étudiante doctorante espagnole. Les deux étudiants coordonnent des actions en lien avec la directrice auprès des résidents. Un second appartement qui accueillera deux nouveaux étudiants internationaux à la résidence Marulaz verra le jour début 2023 au plus tard. ESN Besançon fait aujourd'hui office de référence dans le réseau en terme de projets intergénérationnels et plus spécifiquement du projet de colocation, surtout auprès d'ESN France qui vient de remporter un nouveau projet européen KA3 baptisé "Toit+Moi" en lien avec la CNAV.

#### **Accompagnement/formation des bénévoles**

L'association souhaite permettre à ses bénévoles de bénéficier de formations. En effet, le fait d'offrir la possibilité aux bénévoles d'être outillés pour prendre des responsabilités au sein de l'association est essentiel, et permet par un effet ricochet, de proposer des activités et projets de qualité aux bénéficiaires. En parallèle, la formation des bénévoles, et donc l'acquisition de savoirs et de compétences par ceux-ci se présentent comme un véritable atout pour leur parcours universitaire et leur future insertion professionnelle. L'équipe souhaite poursuivre la dynamique dans laquelle elle s'est inscrite en investissant encore davantage dans la formation des nouveaux bénévoles et des membres du CA en particulier; cela représente un réel levier pour dynamiser l'association et permettre à chacun d'y créer/monter/mener des projets.

## **L'Association Sportive Universitaire de Franche-Comté (ASUFC)**

Afin de permettre aux étudiants d'accéder à la compétition universitaire à tous niveaux (académique, départemental, régional, national et international) et de faciliter la conciliation étude/pratique sportive, nous

assurons le paiement des frais liés à la participation des compétitions. Des entraînements ont également lieu au sein des infrastructures de l'UPFR des Sports.

Afin de financer les compétitions, l'association a un pôle événementiel. Elle organise notamment plusieurs manifestations comme le Racketlon (rencontre sportive de plusieurs sports de raquette), le gala annuel de l'ASUFC, des tombolas, etc.

Cette année, l'association participe également à l'organisation des Championnats de France Universitaire de Trail en collaboration avec la Junior Conseil Management du Sport de Besançon.

A travers la pratique sportive et ses valeurs, l'étudiant s'épanouit dans sa vie universitaire. Il bénéficie d'un accompagnement personnalisé qui lui permet de se rendre aux compétitions universitaires à moindre frais.

## Association Musique Vocale

Depuis sa création, l'association Musique Vocale à l'Université (appelée aussi Chorale Universitaire de Besançon) n'a cessé d'évoluer afin d'offrir au public universitaire (étudiants, personnels, alumni) un cadre idéal pour la pratique du chant en groupe. A travers l'exploration de différents répertoires et ambiances musicales, l'association propose ainsi, à tous ceux qui le souhaitent, de venir découvrir des cultures musicales variées, en différentes langues, de s'approprier des éléments de techniques vocales et de se produire sur scène, sans oublier la possibilité de s'investir dans le fonctionnement associatif universitaire et de mener des projets culturels tout au long de l'année.

### 1) Les "60 Temps"

Le projet ci-dessous a été présenté l'année dernière et a été reporté suite aux conditions sanitaires qui n'ont pas permis d'assurer des répétitions pendant plusieurs et, de ce fait, de garder un effectif et un son de chœur suffisamment stable pour travailler le projet en 2021-2022.

De plus, nous sommes confrontés à un renouvellement du poste de directeur artistique à la rentrée 2021, c'est pourquoi le projet pourra être modifié et adapté selon le profil du nouveau chef de chœur et des effectifs de choristes.

60 années de pratique vocale au sein de l'Université que le conseil d'administration souhaite mettre en lumière par la création d'une « Symphonie électro-vocale ». La thématique sera le *temps*. Le temps, pour cette création, de mettre en lumière les deux ensembles vocaux de l'association, des étudiant(e)s violonistes du Conservatoire du Grand Besançon Métropole, deux musicien(ne)s professionnel(le)s (basse et electro.), des auteurs locaux et nationaux (commande de texte), un compositeur (commande d'une œuvre) et d'anciens choristes. Un spectacle qui plongera le public dans un anachronisme auditif révélant finalement les divergences et similitudes entre plusieurs époques et esthétiques vocales.

En marge de la grande création deux autres temps « récréatifs », nous imaginons :

- Des impromptus vocaux au Musée du Temps sous la forme de micro concerts en groupe vocal restreint, les visiteurs auront le plaisir de découvrir un ou plusieurs chants sur la thématique du temps.
- Une exposition à la salle Proudhon au Kursaal de Besançon qui sera l'occasion de découvrir à la fois le temps vu par des étudiants des Beaux-Arts de Besançon mais également les témoignages d'anciens choristes et chef(fe)s de chœur.

Une création en trois temps, une création hors temps !

### 2) Le tremplin d'écriture de textes de chansons

Pour la 5<sup>ème</sup> édition du Tremplin d'écriture de textes de chansons - tremplin qui permet à tous les étudiant(e)s de Bourgogne-Franche-Comté de s'exprimer librement, en français, par l'écriture de paroles de chansons - nous souhaitons nous associer au concours de création étudiante organisé par le CROUS, dont le CROUS BFC possède la coordination du pôle BD. Ainsi, nous souhaitons ancrer l'action dans le paysage de la création étudiante au niveau régional et pérenniser le projet en lien avec des acteurs incontournables de la vie étudiante. Par ce projet, nous invitons les étudiant(e)s à participer à un projet culturel créatif en relation avec des professionnel(le)s compositeur(trice)s, chanteur(euse)s et écrivain(e)s originaires de la région. Les choristes adhérents de l'association prennent part activement dans le projet puisqu'ils votent le thème et participent aux lectures de texte. Le Tremplin se divise en deux temps ; quelques semaines dédiées d'abord à la communication de l'événement et à l'ouverture des candidatures, puis le temps fort d'attribution des prix, l'occasion de créer une soirée pluri artistique avec des démonstrations et des ateliers participatifs et gratuits et la mise en valeur des textes proposés. Cet événement est ouvert à tous les curieux qui souhaitent découvrir des plumes de talents ou participer à des pratiques artistiques le temps d'une soirée. Pendant la soirée, des prix sont remis aux trois finalistes. Le(la) lauréat(e) a la chance de voir son texte mis en musique par Sofiane Messabih (compositeur

professionnel bisontin) et interprété par l'UniVoice Band lors de son concert de fin d'année au Kursaal. Pour l'édition des 5 ans, nous souhaitons rendre possible l'édition d'un recueil reprenant tous les textes soumis pour le Tremplin depuis sa création en 2018.

### 3) Concerts

Tout au long de l'année, nous souhaitons produire les 2 chœurs de l'association à Besançon et aux alentours. Nous souhaitons entre autres participer au FIMU (Festival International de Musique Universitaire) à Belfort.

### 4) La vie étudiante et associative

Le projet s'inscrit aussi dans les priorités du SDVE autour de la valorisation et la reconnaissance de l'engagement étudiant. Pour faire vivre et animer l'association, les membres étudiant(e)s ou non peuvent s'investir de plusieurs manières. Pour les choristes qui s'engagent dans le fonctionnement administratif de l'association en étant élus au conseil d'administration, les responsables actuel(le)s de l'association proposent une formation aux règles administratives et financières de l'université et, plus généralement du monde associatif, ainsi qu'au montage de projets en particulier dans le cadre des appels destinés aux projets étudiants (FSDIE, CVEC, Culture Action...) et à leur défense devant un jury. Cette participation à la vie administrative de l'association peut être valorisée par la validation d'un supplément au diplôme. Une nouveauté consistera à proposer aux étudiants de valider une UE libre "Chorale Universitaire". Pour les choristes qui veulent s'investir plus ponctuellement, des commissions dédiées à des projets ou des actions particulières permettent également d'apporter leur pierre à l'édifice, leur éclairage et leurs envies au projet commun.

## 3.4 Contribution aux priorités du SRESRI\*

*Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.*

Les projets proposés le sont tous dans le cadre de partenariats riches permettant la mutualisation des moyens humains, matériels et financiers. Ceci dans le but de produire des actions d'envergure au bénéfice du plus grand nombre d'étudiants et de faciliter l'accès de ces étudiants en visant la gratuité de leur participation et un nombre croissant de bénéficiaires.

L'implication des étudiants sur leur territoire permet d'accroître la poursuite de l'ambition de l'Université de Franche-Comté de participer à la formation de futurs citoyens complets en termes de citoyenneté. Donner les moyens aux associations étudiantes de poursuivre leurs projets assure la continuité de la transmission des valeurs humanistes et du vivre ensemble pour « faire société ». L'enjeu des projets ici présentés est de produire des actions les plus riches et variées possible permettant à chaque étudiant de trouver sa place. Une fois bénéficiaire des dispositifs proposés dans ce dossier, chaque étudiant sera accompagné quel que soit son niveau de ressources ou ses capacités pour l'amener à réussir son futur.

Les actions des associations participent à l'attractivité de l'Université et à l'optimisation des conditions de vie étudiante. Radio campus favorise l'expression libre des étudiants par l'outil radio et par le digital (podcasts). Elle permet de s'épanouir de prendre confiance en soi par l'écriture et l'oralité et confronter ses idées aux autres par le débat et l'interactivité. Les actions menées à travers une pratique artistique, Musiques Vocales ou Théâtre Universitaire, permettent de développer ou d'acquérir des connaissances et facultés au service du développement personnel tout en favorisant une cohésion entre les étudiants et les acteurs de la vie universitaire. Le parrainage mis en place par ESN permet de créer des liens entre étudiants internationaux et locaux. Cette action favorise le lien social et la lutte contre l'isolement. L'ASUFC participe à l'épanouissement de l'étudiant à travers la pratique sportive.

\* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

## 3.5 Envergure et management du projet

*Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.*

Les propositions dans ce dossier, issues de cinq associations parmi les plus actives sur nos territoires, visent à toucher l'ensemble des étudiants de Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul et Lons-le-Saunier de manière variée.

Tout d'abord, l'Université de Franche-Comté est attentive à respecter l'idée principale qui est celle de développer la culture de l'engagement pour tous ses étudiants. Chaque étudiant peut ainsi, en fonction de ses aspirations et de son temps de disponibilité, s'engager d'une manière ou d'une autre dans les projets pour mettre en pratique ses connaissances acquises au fil de son cursus ou encore monter en compétences informelles.

Au sein d'une pluralité de partenaires, l'Université de Franche-Comté veille également à ce que les liens entre composantes, territoires, autres établissements d'enseignement supérieur soient effectifs au profit de tous et pas uniquement de ses étudiants inscrits. Les cinq associations de ce dossier décrivent des projets qui sont dans cette dynamique et vont plus loin encore en associant les collectivités et institutions locales pour mutualiser les moyens et faire de ces actions des éléments structurant des quartiers (cohésion sociale entre habitants) et de la vie universitaire (personnels et étudiants).

Au-delà des étudiants engagés dans ces associations, une part plus importante encore est constituée d'étudiants, de personnels et d'habitants de manière générale qui pratiquent et créent une activité culturelle, internationale, sportive riche faisant rayonner l'établissement et la Région en dehors des limites régionales.

Pour être complet, les activités créées vont s'établir non seulement dans les villes les plus importantes de notre région (Dijon, Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul, Lons-le-Saunier), elles irriguent également des territoires en dehors des grands centres voire de notre région (ex. des échanges internationaux, concerts dans les villes secondaires de BFC).

### **3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable\*\***

*Egalité des chances et autres objectifs.*

Les projets proposés le sont tous dans le cadre de partenariats riches permettant la mutualisation des moyens humains, matériels et financiers. Ceci dans le but de produire des actions d'envergure au bénéfice du plus grand nombre d'étudiants et de faciliter l'accès de ces étudiants en visant la gratuité de leur participation et un nombre croissant de bénéficiaires.

L'implication des étudiants sur leur territoire permet d'accroître la poursuite de l'ambition de l'Université de Franche-Comté de participer à la formation de futurs citoyens complets en termes de citoyenneté. Donner les moyens aux associations étudiantes de poursuivre leurs projets assure la continuité de la transmission des valeurs humanistes et du vivre ensemble pour « faire société ». L'enjeu des projets ici présentés est de produire des actions les plus riches et variées possible permettant à chaque étudiant de trouver sa place. Une fois bénéficiaire des dispositifs proposés dans ce dossier, chaque étudiant sera accompagné quel que soit son niveau de ressources ou ses capacités pour l'amener à réussir son futur.

Les associations s'engagent pour développer de nouveaux modes de production et de création artistique valorisant les ressources du territoire, invitant à réinventer l'existant et en impliquant tous les acteurs à chaque étape du projet pour responsabiliser chacun à ces enjeux. Elles luttent contre tout type de discriminations par la sensibilisation, favorise tant la liberté d'expression et participe à l'optimisation des conditions de vie étudiante et au bien-être des étudiants.

\*\* ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

### **3.7 Caractère innovant**

*Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.*

### Pour le Théâtre Universitaire

**Évolution du format festival :** Pour répondre aux sollicitations des étudiants et tendre vers les formats qui correspondent au mieux à leur modalité d'engagement, le TUFC initie un nouveau temps fort, au format festival. Cette évolution reflète le besoin exprimé de renforcer les espaces de rencontres et les temps d'échanges. Il s'agit de contribuer à mutualiser les compétences des acteurs locaux pour construire un nouveau projet coopératif, novateur et éclectique.

**Culture et numérique :** Les pratiques développées au TUFC interrogent les liens entre art, culture et numérique, notamment à travers la mobilisation de nouveaux outils de diffusion et le développement des compétences de réalisation numérique (notamment par un atelier d'Installation et vidéos immersives).

**Une construction hybride du projet artistique :** Le contexte actuel lié à la crise sanitaire et les précédentes années ont renforcé le rôle majeur que jouent les associations universitaires auprès des étudiant·e·s. Afin de faire face à ce nouveau cadre, le TUFC a adapté chacune de ces actions aux conditions de réalisation possibles de façon à maintenir ses activités pour les étudiant·e·s possible tout au long de l'année et de préserver les liens et espaces d'échanges et de rencontres.

### Pour Radio Campus Besançon

Chaque année, les **programmes radiophoniques** sont travaillés en proposant de nouveaux contenus courts ou longs. Chaque initiative ou projet audio porté par de nouveaux étudiants apporte de la nouveauté, leurs intentions conceptuelles sont novatrices sur les plans techniques ou rédactionnels. Donner l'opportunité aux étudiants de s'exprimer libre la parole sur des sujets sociétaux ou inhabituels comme la sexualité, la transidentité, ou encore la précarité, l'isolement.

La **programmation musicale** est fondée sur l'émergence de nouveaux talents, ce qui est spécifique aux radios campus. Les sollicitations extérieures sur nos médias ont fortement augmenté et toutes les équipes (salariés et bénévoles) sont mobilisés pour proposer de nouveaux projets.

Les **outils technologiques** sont adaptés pour permettre aux étudiants souhaitant être en contact pendant leurs émissions avec leur communauté sur les réseaux sociaux et utiliser des équipements tactiles et numériques de plus en plus performant. Le podcast est plébiscité par les 18/25 ans sur les plateformes audio comme Spotify, Deezer et qu'il est indéniable que c'est une nouvelle forme d'écoute au même titre que la série sur Netflix.

Enfin il s'agit également cette année de prendre en main un **projet ambitieux et novateur sur l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard**.

### Pour ESN

L'association a su se montrer innovante sur l'année écoulée et projette des nouveautés pour 2022 :

**Rôle de relais d'information** intensifié

**Création de nouveaux contenus** (vidéos, sur les réseaux sociaux...)

**Nouveaux partenariats** pour les activités d'engagement social

**Nouveaux projets phares :** "Fenêtre sur le monde" (1ère édition en 2021, 2ème édition en 2022), organisation et accueil de l'**Assemblée Générale du réseau ESN de France** à Besançon en juin 2022,

**1er échange de jeunes** organisé à l'automne 2022 à Besançon

**Nouvelle mission de service civique** visant à être plus en contact avec les étudiants internationaux hors programmes d'échange (souvent les plus isolés et les plus précaires) et **nouveau poste de Coordinateur de projets**

### Pour l'ASUFC

L'ASUFC souhaite cette année travailler sur le **développement de l'e-sport** (sport électronique) afin de répondre aux nouveaux besoins des étudiants.

### Pour l'Association Musique Vocale

Avec la persistance de la crise sanitaire, le lien entre les étudiants, les professeurs et le personnel de l'université est toujours mis à rude épreuve. Un des enjeux majeurs de ce projet 2022-2023 est donc de mettre au cœur les relations humaines : il permettra à tous de se retrouver, de recréer du lien précieux et de le faire perdurer. Aussi, cette année se veut spéciale avec **le report de la création à l'occasion des 60 ans de l'association**.

Notre fonctionnement tâchera de rester suffisamment souple, pour s'adapter aux conditions sanitaires si les activités collectives en présentiel redeviennent déconseillées, nous mettons en place des outils collaboratifs en ligne pour garder le lien et imaginer des moments de partage même si les répétitions ne peuvent pas avoir lieu pendant quelques temps.

### 3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

|                                                                                                                 |                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre (x) de projets présentés cette année par l'établissement dans le cadre de ce dispositif :                | 1                                                                                                   |
| Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) : | Priorités des projets présentés :<br>1. Radio campus<br>2. ESN<br>3. TUFC<br>4. Chorale<br>5. ASUFC |

### Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

### Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY  
03 80 44 41 13 – [romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr](mailto:romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr)

Lise CHAVANON  
03 81 61 55 94 – [lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr](mailto:lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr)

*Vos données personnelles renseignées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, pour l'instruction de votre dossier de demande de subvention. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Enseignement supérieur et mobilité internationale, 4 square Castan, CS 51 857, 25 031 BESANCON CEDEX. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 Bd de la Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique ([dpd@bourgognefranche-comte.fr](mailto:dpd@bourgognefranche-comte.fr)).*

## 4. PLAN DE FINANCEMENT

| DEPENSES                     |                  |              | RESSOURCES               |                  |
|------------------------------|------------------|--------------|--------------------------|------------------|
| Nature de la dépense         | Coût en €        | Eligibilité* | Financeurs               | Montant en €     |
| Radio Campus Axe 1           | 154 450 €        |              | Demande Région BFC       | 30 000 €         |
| Radio Campus Axe 2           | 28 600 €         |              |                          | 6 000 €          |
| Radio Campus Axe 3           | 12 350 €         |              |                          | 3 000 €          |
| ESN Axe 1                    | 33 350 €         |              | Demande Région BFC       | 7 500 €          |
| ESN Axe 2                    | 57 450 €         |              |                          | 15 000 €         |
| ESN Axe 3                    | 29 800 €         |              |                          | 7 500 €          |
| Théâtre Universitaire Axe 1  | 36 881,90 €      |              | Demande Région BFC       | 15 678 €         |
| Théâtre Universitaire Axe 2  | 24 680 €         |              |                          | 10 251 €         |
| Théâtre Universitaire Axe 3  | 47 881 €         |              |                          | 14 271 €         |
| Musique vocale               | 40 000 €         |              | Demande Région BFC       | 8 500 €          |
| Association sportive (ASUFC) | 50 000 €         |              | Demande Région BFC       | 25 000 €         |
|                              |                  |              | Autres soutien financier | 327 843 €        |
|                              |                  |              | Fonds propres            | 44 900 €         |
| <b>TOTAL TTC</b>             | <b>515 443 €</b> |              | <b>TOTAL TTC</b>         | <b>515 443 €</b> |

\* à compléter par la Région.

# Budget previsionnel AAP 2022-2023

## Association RADIO CAMPUS BESANCON

| CHARGES                                                                           | Montant<br>TTC | PRODUITS                                                                      | Montant<br>TTC |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| CHARGES DIRECTES                                                                  |                | RESSOURCES DIRECTES                                                           |                |
| <b>60 - Achats</b>                                                                |                | <b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b> | <b>21200</b>   |
| Action 1 Prestations de services<br>(diffusion dab+, streaming internet, site...) | 8200           | Prestations de services                                                       | 9000           |
| Action 1 Achats matières et fournitures                                           | 1000           | Publicité                                                                     | 10000          |
| Action 2 Achats matières et fournitures                                           | 1250           | Location pylône SFR                                                           | 2200           |
| Actiun 2 Prestations de services                                                  | 1000           |                                                                               |                |
| Action 3 Achats matières et fournitures                                           | 500            |                                                                               |                |
| Action 3 Prestations de services                                                  | 1000           |                                                                               |                |
|                                                                                   |                | <b>74 - Subventions d'exploitation</b>                                        |                |
|                                                                                   |                | <b>Etat</b>                                                                   | <b>76500</b>   |
|                                                                                   |                | Ministère de la Culture FSER                                                  | 66000          |
|                                                                                   |                | DRAC Bourgogne Franche Comté (EMI)                                            | 9000           |
| <b>61 - Services extérieurs</b>                                                   |                | CGET                                                                          | 1500           |
| Action 1 Locations logiciels                                                      | 2000           |                                                                               |                |
| Action 3 Locations                                                                | 500            | <b>Région Bourgogne Franche-Comté</b>                                         | <b>39000</b>   |
|                                                                                   |                | AAP SIAP ACTION 1                                                             | 30000          |
| Action 1 Assurance RC locaux                                                      | 1400           | AAP SIAP ACTION 2                                                             | 6000           |
| Action 3 Assurance RC studio temp                                                 | 150            | AAP SIAP ACTION 3                                                             | 3000           |
| <b>62 - Autres services extérieurs</b>                                            |                | <b>Ville de Besançon</b>                                                      | <b>6500</b>    |
| Action 1 Rémunérations interm et hon<br>Graphiste, expert comptable, piges...)    | 3500           | Communication                                                                 | 5000           |
| Action 2 Rémunérations interm et hon<br>Graphiste, piges étudiantes               | 3000           | Contrat de Ville                                                              | 1500           |
| Action 3 Rémunérations interm et honoraires                                       | 500            | <b>PMA (Agglomération Pays de Montbéliard)</b>                                | <b>2000</b>    |
| Action 1 Publicité,publication                                                    | 1500           |                                                                               |                |
| Action 2 Publicité publication                                                    | 1500           | <b>Université de Franche Comté FSDIE</b>                                      | <b>39000</b>   |
| Action 3 Publicité publication                                                    | 500            |                                                                               |                |
| Action 1 Déplacements, missions, réceptions                                       | 2500           | <b>CROUS CVEC</b>                                                             | <b>10000</b>   |
| Action 2 Déplacements, missions, réceptions                                       | 250            |                                                                               |                |
| Action 3 Déplacements, missions, réceptions                                       | 2000           |                                                                               |                |
| Action 1 Services bancaires, autres                                               | 550            |                                                                               |                |
| <b>63 - Impôts et taxes</b>                                                       |                |                                                                               |                |
| Impôts et taxes sur rémunération                                                  |                |                                                                               |                |
| Autres impôts et taxes                                                            |                |                                                                               |                |
| <b>64 - Rémunérations et charges de</b>                                           |                |                                                                               |                |
| Action 1 Rémunération et charges des pers.                                        | 125000         |                                                                               |                |
| Encadrement (Direction, journalistes, chargé de com, techniciens)                 |                |                                                                               |                |
| Action 2 Rémunération et charges des pers.                                        | 20500          |                                                                               |                |
| Encadrement (Direction, journalistes, chargé de com, techniciens)                 |                |                                                                               |                |
| Action 3 Rémunération,charges des                                                 | 6000           |                                                                               |                |
| Encadrement (Direction,intermittents, chargé de com)                              |                |                                                                               |                |
| Action 1 Indemnités des volontaires                                               | 2400           |                                                                               |                |
| Action 3 Indemnités des volontaires                                               | 1200           |                                                                               |                |
| <b>65 - Autres charges de gestion courante</b>                                    |                | <b>75 - Autres produits de gestion courante</b>                               |                |
| Action1 Taxes sacem spre                                                          | 5900           |                                                                               |                |
| Action 2 Taxes sacem spre                                                         | 1100           |                                                                               |                |
| <b>66 - Charges financières</b>                                                   |                | Dont cotisations, dons manuels ou legs                                        | 1200           |
| Action 1 charges financières                                                      | 500            | <b>76 - Produits financiers</b>                                               |                |

|                                  |        |                                   |        |
|----------------------------------|--------|-----------------------------------|--------|
| 67 - Charges exceptionnelles     |        |                                   |        |
|                                  |        |                                   |        |
|                                  |        |                                   |        |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | 195400 | TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 195400 |
|                                  |        |                                   |        |

|                                           |        |
|-------------------------------------------|--------|
|                                           |        |
| Total des charges d'exploitation Action 1 | 154450 |
| Total des charges d'exploitation Action 2 | 28600  |
| Total des charges d'exploitation Action 3 | 12350  |

195400

Budget previsionnel AAP 2022-2023 ACTION 1  
Association RADIO CAMPUS BESANCON

| CHARGES                                                                           | Montant<br>TTC | PRODUITS                                                                  | Montant<br>TTC |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------|
| CHARGES DIRECTES                                                                  |                | RESSOURCES DIRECTES                                                       |                |
| 60 - Achats                                                                       |                | 70 - Vente de produits finis, de<br>marchandises, prestations de services | 18600          |
| Action 1 Prestations de services<br>(diffusion dab+, streaming internet, site...) | 10200          | Prestations de services                                                   | 6400           |
| Action 1 Achats matières et fournitures                                           | 1000           | Publicité                                                                 | 10000          |
|                                                                                   |                | Location pylône SFR                                                       | 2200           |
|                                                                                   |                | 74 - Subventions d'exploitation                                           |                |
|                                                                                   |                | Etat                                                                      | 66150          |
|                                                                                   |                | Ministère de la Culture Qoute part FSER                                   | 55650          |
|                                                                                   |                | DRAC Bourgogne Franche Comté (EMI)                                        | 9000           |
| 61 - Services extérieurs                                                          |                | CGET                                                                      | 1500           |
| Action 1 Locations logiciels                                                      | 2000           |                                                                           |                |
| Action 1 Assurance RC locaux                                                      | 1400           | Région Bourgogne Franche-Comté                                            | 30000          |
|                                                                                   |                | AAP SIAP ACTION 1                                                         | 30000          |
| 62 - Autres services extérieurs                                                   |                | Ville de Besançon                                                         | 6500           |
| Action 1 Rémunérations interm et hon<br>Graphiste, expert comptable, piges...)    | 3500           | Communication                                                             | 5000           |
| Action 1 Publicité,publication                                                    | 1500           | Contrat de Ville                                                          | 1500           |
| Action 1 Déplacements, missions, réceptions                                       | 2500           |                                                                           |                |
| Action 1 Services bancaires, autres                                               | 550            |                                                                           |                |
| 63 - Impôts et taxes                                                              |                |                                                                           |                |
| Impôts et taxes sur rémunération                                                  |                | Université de Franche Comte Quote part<br>FSERIE                          | 27000          |
| Autres impôts et taxes                                                            |                |                                                                           |                |
| 64 - Rémunérations et charges de                                                  |                | CROUS CVEC                                                                | 5000           |
| Action 1 Rémunération et charges des pers.                                        | 123000         |                                                                           |                |
| Encadrement (Direction, journalistes, chargé                                      |                |                                                                           |                |
| Action 1 Indemnités des volontaires                                               | 2400           |                                                                           |                |
|                                                                                   |                |                                                                           |                |
| 65 - Autres charges de gestion courante                                           |                |                                                                           |                |
| Action1 Taxes sacem spre                                                          | 5900           |                                                                           |                |
|                                                                                   |                |                                                                           |                |
| 66 - Charges financières                                                          |                | 75 - Autres produits de gestion courante                                  |                |
| Action 1 charges financières                                                      | 500            |                                                                           |                |
| 67 - Charges exceptionnelles                                                      |                |                                                                           |                |
|                                                                                   |                | Dont cotisations, dons manuels ou legs                                    | 1200           |
|                                                                                   |                | 76 - Produits financiers                                                  |                |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION                                                  | 154450         |                                                                           |                |
|                                                                                   |                |                                                                           |                |
|                                                                                   |                |                                                                           |                |
|                                                                                   |                |                                                                           |                |
|                                                                                   |                |                                                                           |                |
| Total des charges d'exploitation Action 1                                         | 154450         | TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION                                         | 154450         |

Budget previsionnel Action 2 AAP 2022-2023

Association RADIO CAMPUS BESANCON

| CHARGES                                      | Montant<br>TTC | PRODUITS                                                                  | Montant<br>TTC |
|----------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------|
| CHARGES DIRECTES                             |                | RESSOURCES DIRECTES                                                       |                |
| 60 - Achats                                  |                | 70 - Vente de produits finis, de<br>marchandises, prestations de services | 2600           |
| Action 2 Achats matières et fournitures      | 1250           | Prestations de services                                                   | 2600           |
| Actiun 2 Prestations de services             | 1000           |                                                                           |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
| 61 - Services extérieurs                     |                |                                                                           |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
|                                              |                | 74 - Subventions d'exploitation                                           |                |
|                                              |                | Etat                                                                      | 8000           |
| 62 - Autres services extérieurs              |                | Quote part FSER                                                           | 8000           |
| Action 2 Rémunérations interm et hon         | 3000           |                                                                           |                |
| Graphiste, piges étudiantes                  |                |                                                                           |                |
| Action 2 Publicité publication               | 1500           |                                                                           |                |
| Action 2 Déplacements, missions, réceptions  | 250            | Région Bourgogne Franche-Comté                                            | 6000           |
|                                              |                | AAP SIAP ACTION 2                                                         | 6000           |
|                                              |                |                                                                           |                |
| 63 - Impôts et taxes                         |                | Ville de Besançon                                                         | 0              |
| Impôts et taxes sur rémunération             |                |                                                                           |                |
| Autres impôts et taxes                       |                |                                                                           |                |
| 64 - Rémunérations et charges de             |                | Université de Franche Comté FSDIE                                         | 7000           |
| Action 2 Rémunération et charges des pers.   | 20500          |                                                                           |                |
| Encadrement (Direction, journalistes, chargé |                | CROUS CVEC                                                                | 5000           |
|                                              |                |                                                                           |                |
|                                              |                | 75 - Autres produits de gestion courante                                  |                |
| 65 - Autres charges de gestion courante      |                |                                                                           |                |
| Action 2 Taxes sacem spre                    | 1100           |                                                                           |                |
| 66 - Charges financières                     |                | Dont cotisations, dons manuels ou legs                                    |                |
|                                              |                | 76 - Produits financiers                                                  |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
| 67 - Charges exceptionnelles                 |                |                                                                           |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION             | 28600          | TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION                                         | 28600          |

Budget previsionnel AAP 2022-2023 ACTION 3  
Association RADIO CAMPUS BESANCON

| CHARGES                                      | Montant<br>TTC | PRODUITS                                                                  | Montant<br>TTC |
|----------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------|
| CHARGES DIRECTES                             |                | RESSOURCES DIRECTES                                                       |                |
| 60 - Achats                                  |                | 70 - Vente de produits finis, de<br>marchandises. prestations de services | 0              |
| Action 3 Achats matières et fournitures      | 500            |                                                                           |                |
| Action 3 Prestations de services             | 1000           |                                                                           |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
|                                              |                | 74 - Subventions d'exploitation                                           |                |
|                                              |                | Etat                                                                      | 2350           |
| 61 - Services extérieurs                     |                | Ministère de la Culture / Quote-part FSER                                 | 2350           |
| Action 3 Locations                           | 500            |                                                                           |                |
| Action 3 Assurance RC studio temp            | 150            |                                                                           |                |
| 62 - Autres services extérieurs              |                |                                                                           |                |
| Action 3 Rémunérations interm et honoraires  | 500            | Région Bourgogne Franche-Comté                                            | 3000           |
| Action 3 Publicité publication               | 500            | AAP SIAP ACTION 3                                                         | 3000           |
| Action 3 Déplacements, missions, réceptions  | 2000           |                                                                           |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
| Autres impôts et taxes                       |                |                                                                           |                |
| 64 - Rémunérations et charges de             |                | PMA (Agglomération Pays de Montbéliard)                                   | 2000           |
| Action 3 Rémunération,charges des            | 6000           |                                                                           |                |
| Encadrement (Direction,intermittents, chargé |                | Université de Franche Comté FSDIE                                         | 5000           |
| Action 3 Indemnités des volontaires          | 1200           |                                                                           |                |
| 65 - Autres charges de gestion courante      |                | 75 - Autres produits de gestion courante                                  |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
| 66 - Charges financières                     |                | Dont cotisations, dons manuels ou legs                                    |                |
|                                              |                | 76 - Produits financiers                                                  |                |
| 67 - Charges exceptionnelles                 |                |                                                                           |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
|                                              |                |                                                                           |                |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION             | 12350          | TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION                                         | 12350          |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|  |  |  |

| Plan de financement prévisionnel - Fonctionnement 2022                   |             |                                                                          |              |                                      |             |          |  |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------------------------|-------------|----------|--|
| Dépenses                                                                 |             | Ressources                                                               |              |                                      |             |          |  |
| Nature de la dépense                                                     | Cout en €   | Financeurs                                                               | Montant en € |                                      |             |          |  |
| Accueil et inclusion des Etudiants Internationnaux                       |             |                                                                          |              |                                      |             |          |  |
| Total                                                                    | 33 350 €    |                                                                          | 33 350 €     |                                      |             |          |  |
| Total activité                                                           | 20 900 €    |                                                                          |              |                                      |             |          |  |
| Total Salariat                                                           | 12 450 €    |                                                                          |              | Coordo de pole /2 + SCV / 3          |             |          |  |
| Evenements de Rentrée                                                    | 4 787 €     |                                                                          | 3 000 €      |                                      |             |          |  |
| Evenements de Rentrée                                                    | 3 000 €     | CVEC                                                                     | 2 000 €      |                                      |             |          |  |
| Salariat                                                                 | 1 787 €     | SIAE                                                                     | 1 000 €      |                                      |             |          |  |
| Nuit des étudiants du monde                                              | 23 776 €    |                                                                          | 26 500 €     |                                      |             |          |  |
| Nuit des étudiants du monde                                              | 14 900 €    | Ville de Besançon / GBM :<br>Action : nuit des Etudiants du monde        | 4 000 €      |                                      | SIAE axe 1  | 7 500 €  |  |
|                                                                          |             | FSDIE                                                                    | 15 000 €     |                                      | FSDIE       | 15 000 € |  |
| Salariat                                                                 | 8 876 €     | SIAE                                                                     | 5 500 €      |                                      | Autres subv | 10 850 € |  |
|                                                                          |             | Aide à l'emploi associatif :<br>volet fonctionnement                     | 2 000 €      |                                      |             |          |  |
| Parrainages                                                              | 1 117 €     |                                                                          | 2 100 €      |                                      |             |          |  |
| Parrainages                                                              | 700 €       | CVEC                                                                     | 1 850 €      |                                      |             |          |  |
| Salariat                                                                 | 417 €       | SIAE                                                                     | 250 €        |                                      |             |          |  |
| Activités d'inclusion                                                    | 3 670 €     |                                                                          | 1 750 €      |                                      |             |          |  |
| Activités d'inclusion                                                    | 2 300 €     | CVEC                                                                     | 1 000 €      |                                      |             |          |  |
| Salariat                                                                 | 1 370 €     | SIAE                                                                     | 750 €        |                                      |             |          |  |
| Ouverture Interculturelle & Sensibilisation à la mobilité internationale |             |                                                                          |              |                                      |             |          |  |
| Total                                                                    | 57 450,00 € |                                                                          | 57 450 €     |                                      |             |          |  |
| Total activités                                                          | 26 900 €    |                                                                          |              |                                      |             |          |  |
| Total salariat                                                           | 30 550 €    |                                                                          |              | DG / 2 + Coordo de pole /2 + SCV / 3 |             |          |  |
| Pole Interculturel                                                       | 5 980 €     |                                                                          | 6 186 €      |                                      |             |          |  |
| Pole Interculturel                                                       | 2 800 €     | FSDIE                                                                    | 1 186 €      |                                      |             |          |  |
| Salariat                                                                 | 3 180 €     | SIAE                                                                     | 1 500 €      |                                      |             |          |  |
|                                                                          |             | FONJEP Jeunes -<br>DRAJES                                                | 3 500 €      |                                      |             |          |  |
| Erasmus Intervention in<br>Schools                                       | 1 281 €     |                                                                          | 1 500 €      |                                      |             |          |  |
| Erasmus Intervention in<br>Schools                                       | 600 €       | FSDIE                                                                    | 1 000 €      |                                      | SIAE Axe 2  | 15 000 € |  |
| Salariat                                                                 | 681 €       | SIAE                                                                     | 500 €        |                                      | FSDIE       | 21 186 € |  |
| Ca me dit l'international                                                | 12 814 €    |                                                                          | 12 600 €     |                                      | Autres subv | 21 264 € |  |
| Ca me dit l'international                                                | 6 000 €     | Ville de Besançon / GBM :<br>Action : ça me dit<br>l'international       | 2 100 €      |                                      |             |          |  |
|                                                                          |             | FSDIE                                                                    | 7 000 €      |                                      |             |          |  |
| Salariat                                                                 | 6 814 €     | SIAE                                                                     | 3 500 €      |                                      |             |          |  |
| Echange de jeunes                                                        | 29 900 €    |                                                                          | 29 500 €     |                                      |             |          |  |
| Echange de jeunes                                                        | 14 000 €    | Programme Européen<br>erasmus +                                          | 5 000 €      |                                      |             |          |  |
|                                                                          |             | FSDIE                                                                    | 10 000 €     |                                      |             |          |  |
| Salariat                                                                 | 15 900 €    | aide aux projets jeunesse                                                | 5 000 €      |                                      |             |          |  |
|                                                                          |             | Programme Européen<br>erasmus +                                          | 2 000 €      |                                      |             |          |  |
|                                                                          |             | SIAE                                                                     | 7 500 €      |                                      |             |          |  |
| Fenêtre sur le monde                                                     | 7 475 €     |                                                                          | 7 664 €      |                                      |             |          |  |
| Fenêtre sur le monde                                                     | 3 500 €     | FSDIE                                                                    | 2 000 €      |                                      |             |          |  |
| Salariat                                                                 | 3 975 €     | SIAE                                                                     | 2 000 €      |                                      |             |          |  |
|                                                                          |             | FONJEP Jeunes -<br>DRAJES                                                | 3 664 €      |                                      |             |          |  |
| Engagement des étudiants                                                 |             |                                                                          |              |                                      |             |          |  |
| Total                                                                    | 29 800,00 € |                                                                          | 29 800 €     |                                      |             |          |  |
| Total Activités                                                          | 12 100 €    |                                                                          |              |                                      |             |          |  |
| Total Salariat                                                           | 17 700 €    |                                                                          |              | DG /2 + SCV / 3                      |             |          |  |
| Unité d'enseignement libre                                               | 11 821 €    |                                                                          | 14 500 €     |                                      |             |          |  |
| Unité d'enseignement libre                                               | 4 800 €     |                                                                          |              |                                      |             |          |  |
| Salariat                                                                 | 7 021 €     | aide à l'emploi associatif :<br>Volet investissement                     | 1 500 €      |                                      | SIAE Axe 3  | 7 500 €  |  |
|                                                                          |             | FDVA fonctionnement -<br>DDCSPP                                          | 10 000 €     |                                      | FSDIE       | 6 600 €  |  |
|                                                                          |             | SIAE                                                                     | 3 000 €      |                                      | Autres subv | 15 700 € |  |
| Action Inter-<br>Générationnelles                                        | 5 664 €     |                                                                          | 4 000 €      |                                      |             |          |  |
| Action Inter-<br>Générationnelles                                        | 2 300 €     | Ville de Besançon / GBM :<br>Action :<br>intergénérationnalité<br>(CCAS) | 2 500 €      |                                      |             |          |  |
| Salariat                                                                 | 3 364 €     | SIAE                                                                     | 1 500 €      |                                      |             |          |  |
| Accompagnement/<br>formation bénévole                                    | 12 314 €    |                                                                          | 11 300 €     |                                      |             |          |  |
| Accompagnement/<br>formation bénévole                                    | 5 000 €     | FSDIE                                                                    | 6 600 €      |                                      |             |          |  |
| Salariat                                                                 | 7 314,05 €  | FDVA Formation<br>bénévoles - DRDJSCS                                    | 1 700 €      |                                      |             |          |  |
|                                                                          |             | SIAE                                                                     | 3 000 €      |                                      |             |          |  |
| Total                                                                    | 120 600 €   |                                                                          | 120 600 €    |                                      |             |          |  |

## Budget prévisionnel Théâtre Universitaire de Franche-Comté (TUEC)

| AXES                                                            | DEPENSES                                               | RECETTES     | Pondération                                        |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------|----------------------------------------------------|
| Axe 1 Favoriser la citoyenneté et l'engagement des étudiant(e)s | <b>Prestations</b>                                     | 5 600,00 €   | Université                                         |
|                                                                 | Intervenant.e.s artistiques                            | 4 000,00 €   | Région Bourgogne-Franche-Comté                     |
|                                                                 | Personnel technique + SSIAP                            | 1 000,00 €   | CROUS Bourgogne-Franche-Comté Culture ActionS CVEC |
|                                                                 | Spectacles Escapades Culturelles                       | 600,00 €     | Département du Doubs                               |
|                                                                 | <b>Achats</b>                                          | 1 600,00 €   |                                                    |
|                                                                 | Matériel, accessoires, régie                           | 1 200,00 €   |                                                    |
|                                                                 | Fournitures                                            | 400,00 €     |                                                    |
|                                                                 | <b>Déplacements</b>                                    | 1 050,00 €   |                                                    |
|                                                                 | Location d'utilitaire                                  | 1 050,00 €   |                                                    |
|                                                                 | <b>Communication</b>                                   | 910,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Communication print                                    | 550,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Communication digitale                                 | 100,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Restitution photographies                              | 60,00 €      |                                                    |
|                                                                 | Réalisation leaser                                     | 200,00 €     |                                                    |
|                                                                 | <b>Divers</b>                                          | 5 077,25 €   |                                                    |
|                                                                 | Droits SACD / SACEM                                    | 300,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Frais généraux                                         | 4 777,25 €   |                                                    |
|                                                                 | <b>Encadrement</b>                                     | 22 644,65 €  |                                                    |
| <b>TOTAL</b>                                                    |                                                        | 22 644,65 €  |                                                    |
| Axe 2 Accompagner et promouvoir des initiatives étudiantes      | <b>Défraissements équipes techniques et artistique</b> | 400,00 €     | Université                                         |
|                                                                 | Catering                                               | 400,00 €     | Région Bourgogne-Franche-Comté                     |
|                                                                 | <b>Prestations</b>                                     | 3 550,00 €   | CROUS Bourgogne-Franche-Comté Culture ActionS CVEC |
|                                                                 | Intervenant.e.s artistiques                            | 400,00 €     | Besançon (ville ou GBM)                            |
|                                                                 | Personnel technique + SSIAP                            | 3 000,00 €   |                                                    |
|                                                                 | Location salle                                         | 150,00 €     |                                                    |
|                                                                 | <b>Achats</b>                                          | 1 500,00 €   |                                                    |
|                                                                 | Matériel, accessoires, atgje                           | 900,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Scénographies et costumes                              | 600,00 €     |                                                    |
|                                                                 | <b>Déplacements</b>                                    | 140,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Location d'utilitaire                                  | 140,00 €     |                                                    |
|                                                                 | <b>Communication</b>                                   | 960,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Communication print                                    | 600,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Communication digitale                                 | 60,00 €      |                                                    |
|                                                                 | Restitution photographies                              | 100,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Réalisation leaser                                     | 200,00 €     |                                                    |
|                                                                 | <b>Divers</b>                                          | 3 123,59 €   |                                                    |
|                                                                 | Droits SACD / SACEM                                    | 200,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Frais généraux                                         | 3 123,59 €   |                                                    |
|                                                                 | <b>Encadrement</b>                                     | 14 806,12 €  |                                                    |
| <b>TOTAL</b>                                                    |                                                        | 24 679,70 €  |                                                    |
| Axe 3 Soutenir l'émergence et valoriser les paroles étudiantes  | <b>Accueil</b>                                         | 13 500,00 €  | Université                                         |
|                                                                 | Frais d'hébergement                                    | 6 500,00 €   | Région Bourgogne-Franche-Comté                     |
|                                                                 | Restauration                                           | 5 000,00 €   | CROUS Bourgogne-Franche-Comté Culture ActionS CVEC |
|                                                                 | Reception                                              | 2 000,00 €   | Besançon (ville ou GBM)                            |
|                                                                 | <b>Prestations</b>                                     | 4 700,00 €   | Etat                                               |
|                                                                 | Personnel technique + SSIAP                            | 1 900,00 €   | Fonds propres (adhésions, billetterie)             |
|                                                                 | Location salle                                         | 2 500,00 €   | Fonds privés                                       |
|                                                                 | Services de traduction                                 | 300,00 €     |                                                    |
|                                                                 | <b>Achats</b>                                          | 630,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Matériel, accessoires, régie                           | 200,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Fournitures                                            | 200,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Kit d'accueil                                          | 230,00 €     |                                                    |
|                                                                 | <b>Déplacements</b>                                    | 1 950,00 €   |                                                    |
|                                                                 | Location d'utilitaire                                  | 1 450,00 €   |                                                    |
|                                                                 | Déplacements                                           | 1 500,00 €   |                                                    |
|                                                                 | <b>Communication</b>                                   | 1 640,00 €   |                                                    |
|                                                                 | Communication Print                                    | 700,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Communication digitale                                 | 400,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Réalisation leaser                                     | 400,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Signalétique                                           | 140,00 €     |                                                    |
|                                                                 | <b>Divers</b>                                          | 4 348,52 €   |                                                    |
|                                                                 | Droits SACD / SACEM                                    | 500,00 €     |                                                    |
|                                                                 | Frais généraux                                         | 4 348,52 €   |                                                    |
|                                                                 | <b>Encadrement</b>                                     | 20 612,44 €  |                                                    |
| <b>TOTAL</b>                                                    |                                                        | 47 886,96 €  |                                                    |
| Bienvenue aux étudiants 2023                                    | <b>Achats</b>                                          | 3 000,00 €   | Université                                         |
|                                                                 | Matériel, accessoires, régie                           | 3 000,00 €   |                                                    |
| Fournitures d'entretiens (dont coronavirus)                     | <b>Achats</b>                                          | 1 000,00 €   | Fonds propres (adhésions, billetterie)             |
|                                                                 | Fournitures                                            | 1 000,00 €   |                                                    |
|                                                                 | <b>TOTAL</b>                                           | 1 000,00 €   |                                                    |
| Services civiques                                               | <b>Indemnités services civiques</b>                    | 1 938,24 €   | Fonds privés                                       |
|                                                                 | Indemnités                                             | 1 938,24 €   |                                                    |
|                                                                 | <b>TOTAL</b>                                           | 1 938,24 €   |                                                    |
|                                                                 | <b>TOTAL MONTANTS REELS ESTIMES</b>                    | 115 380,80 € |                                                    |
| Bénévolat                                                       | <b>Estimation bénévolat</b>                            | 38 596,00 €  | Bénévolat                                          |
|                                                                 | Valorisation                                           | 38 596,00 €  |                                                    |
|                                                                 | <b>TOTAL</b>                                           | 38 596,00 €  |                                                    |
|                                                                 | <b>TOTAL MONTANTS GLOBAUX</b>                          | 153 976,80 € |                                                    |

| Récapitulatif recettes                             | Montants            |
|----------------------------------------------------|---------------------|
| Université                                         | 40 200,00 €         |
| Région Bourgogne-Franche-Comté                     | 40 200,00 €         |
| CROUS Bourgogne-Franche-Comté Culture ActionS CVEC | 15 000,00 €         |
| Département du Doubs                               | 845,90 €            |
| Besançon (ville ou GBM)                            | 5 869,20 €          |
| Etat                                               | 5 000,00 €          |
| Fonds propres (adhésions, billetterie)             | 2 000,00 €          |
| Fonds privés                                       | 6 285,70 €          |
| Bénévolat                                          | 38 596,00 €         |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>153 976,80 €</b> |

## Association Musique Vocale à l'université Besançon

### BUDGET REGION 2021 2022

| Dépenses                                        |     |                 | Recettes                                      |     |                 |
|-------------------------------------------------|-----|-----------------|-----------------------------------------------|-----|-----------------|
| Désignation                                     | Axe | Total           | Désignation                                   | Axe | Total           |
| <b><u>60-Achats</u></b>                         |     |                 | <b><u>70-Rémunérations des services</u></b>   |     |                 |
| Alimentation (repas choristes, musiciens, etc.) |     | 4 000 €         | Cotisations association                       |     | 200 €           |
|                                                 |     |                 | Recettes concerts                             |     | 8 300 €         |
|                                                 |     |                 | Autofinancement                               |     | 8 000 €         |
| <b><u>61-Services extérieurs</u></b>            |     |                 |                                               |     |                 |
| Location de salles de spectacle                 |     | 3 700 €         |                                               |     |                 |
| Location de matériel technique                  |     | 500 €           | <b><u>74-Subvention de fonctionnement</u></b> |     |                 |
| Assurances                                      |     | 300 €           | FSDIE                                         |     | 8 500 €         |
|                                                 |     |                 | Culture Actions                               |     | 1 000 €         |
| <b><u>62-Autres services extérieurs</u></b>     |     |                 | Région                                        |     | 8 500 €         |
| Publicité                                       |     | 800 €           | Ville de Besançon                             |     | 2 000 €         |
| Rémunérations d'intermédiaires et honoraires :  |     |                 | Fonds encouragement (FEIACA)                  |     | 2 500 €         |
| * Commandes de textes d'auteurs                 |     | 3 500 €         | Département du Doubs                          |     | 1 000 €         |
| * Le petit Collectif                            |     |                 |                                               |     |                 |
| ** Compositions musicales                       |     | 3 500 €         |                                               |     |                 |
| ** Chef de chœur (répétitions)                  |     | 8 000 €         |                                               |     |                 |
| ** Chef de chœur (concerts & week-ends)         |     | 1 000 €         |                                               |     |                 |
| * Musiciens                                     |     |                 |                                               |     |                 |
| ** Electro                                      |     | 2 000 €         |                                               |     |                 |
| ** Bassiste                                     |     | 1 050 €         |                                               |     |                 |
| ** Violonistes                                  |     | 4 200 €         |                                               |     |                 |
| * Prestation costumière                         |     | 700 €           |                                               |     |                 |
| * Sécurité concerts                             |     | 600 €           |                                               |     |                 |
| * Prestation artistique Beaux-Arts              |     | 1 000 €         |                                               |     |                 |
| Hébergement et transport                        |     | 500 €           |                                               |     |                 |
| Tirage photos pour exposition                   |     | 500 €           |                                               |     |                 |
| Captation vidéo et montage                      |     | 1 650 €         |                                               |     |                 |
| <b><u>63-Impôts et taxes</u></b>                |     |                 |                                               |     |                 |
| Sacem                                           |     | 2 500 €         |                                               |     |                 |
| <b>Total dépenses</b>                           |     | <b>40 000 €</b> | <b>Total recettes</b>                         |     | <b>40 000 €</b> |

## 4. PLAN DE FINANCEMENT

| DEPENSES                                 |                 |              | RESSOURCES                        |                 |
|------------------------------------------|-----------------|--------------|-----------------------------------|-----------------|
| Nature de la dépense                     | Coût en €       | Eligibilité* | Financeurs                        | Montant en €    |
| Location minibus                         | 21 000 €        |              | Région<br>Bourgogne-Franche-Comté | 25 000 €        |
| Carburant                                | 4 000 €         |              | FFSU                              | 9 000 €         |
| Hébergement                              | 7 500 €         |              | Campus sports                     | 5 000 €         |
| Restauration                             | 4 500 €         |              |                                   |                 |
| Frais kilométriques                      | 4 000 €         |              |                                   |                 |
| Pharmacie                                | 1 000 €         |              | Sponsors                          | 1 000 €         |
| Equipements sportifs (tenue<br>sacs etc) | 7 000 €         |              | Credit agricole                   | 2 000 €         |
| Communication valorisation               | 1 000 €         |              | FSDIE                             | 3 000 €         |
|                                          |                 |              | Fonds propres                     | 5 000 €         |
| <b>TOTAL TTC</b>                         | <b>50 000 €</b> |              | <b>TOTAL TTC</b>                  | <b>50 000 €</b> |

\* à compléter par la Région.

- 5 projets reçus
- 5 projets présentés
- Représente une somme totale de **515 443 €**



Date de début et de fin d'éligibilité

01/09/2022 à 31/12/2023

Critères proposition de classement :

solidité du dossier, variété des actions proposées,  
nombre d'étudiants impacté

| Asso.        | Titre                                                                                                                         | Budget Global    | Fin . Région     | Fin. Fond propre | Fin. FSDIE       | Fin. Autres      |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Radio campus | Radio campus : Le medium numérique de la vie étudiante                                                                        | 195 400 €        | 39 000 €         | 22 400 €         | 39 000 €         | 95 000 €         |
| ESN          | Accueil et inclusion des étudiants internationaux; activités interculturelles et sensibilisation à la mobilité internationale | 120 600 €        | 30 000 €         | 0 €              | 42 786 €         | 47 814 €         |
| TUFC         | Théâtre Universitaire de Franche-Comté · Projet d'activité 22-23                                                              | 109 443 €        | 40 200 €         | 2 000 €          | 40 200 €         | 27 043 €         |
| Chorale      | 60 ans de l'association Musique Vocale à l'Université                                                                         | 40 000 €         | 8 500 €          | 16 500 €         | 8 500 €          | 6 500 €          |
| ASUFC        | Développement et promotion du sport de compétition universitaire                                                              | 50 000 €         | 25 000 €         | 5 000 €          | 3 000 €          | 17 000 €         |
|              | <b>Total 2022</b>                                                                                                             | <b>515 443 €</b> | <b>142 700 €</b> | <b>45 900 €</b>  | <b>133 486 €</b> | <b>193 357 €</b> |
|              | Total 2021                                                                                                                    |                  | 128 700€         |                  |                  |                  |

| Asso.        | Titre                                                                                                                         | Budget Global | Fin . Région | Éléments                                      | Classement proposition |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------|-----------------------------------------------|------------------------|
| Radio campus | Radio campus : Le medium numérique de la vie étudiante                                                                        | 195 400 €     | 39 000 €     | Rayonnement sur tous les campus               | <b>1</b>               |
| ESN          | Accueil et inclusion des étudiants internationaux; activités interculturelles et sensibilisation à la mobilité internationale | 120 600 €     | 30 000 €     | Permet l'accueil des étudiants internationaux | <b>2</b>               |
| TUFC         | Théâtre Universitaire de Franche-Comté · Projet d'activité 22-23                                                              | 109 443 €     | 40 200 €     | Programmation et projets variés               | <b>3</b>               |
| Chorale      | 60 ans de l'association Musique Vocale à l'Université                                                                         | 40 000 €      | 8 500 €      | Programmation et projets variés               | <b>4</b>               |
| ASUFC        | Développement et promotion du sport de compétition universitaire                                                              | 50 000 €      | 25 000 €     |                                               | <b>5</b>               |